



la CGT

Impôts Trésor

Corse du Sud

COMPTE-RENDU DU CHS DU 19 MARS 2010

- Ordre du jour : - Adoption du procès-verbal du CHS du 11 décembre 2009 (en pièce jointe)
- Note d'orientation 2010
 - Travaux des Commissions (Budget, Formations, Registres Hygiène et Sécurité)
 - SIP de Porto-Vecchio
 - Rapport de visites de postes
 - Calendrier des Travaux des directions
 - Point Amiante
 - Questions diverses

La délégation CGT a lu à nouveau une déclaration liminaire (en pièce jointe) pour dénoncer le non-remplacement du médecin de prévention depuis 1 an. Suite à la proposition que nous avons faite de passer une convention avec le centre de médecine du travail d'Ajaccio, relayée par le président du CHS ainsi que par nos instances nationales CGT, le bureau central 3 E s'est engagé à prendre contact avec ce centre. Nous attendons bien sûr de connaître les suites concrètes de ce dossier.

La Note d'orientation 2010 ne nous est pas parvenue.

Commission BUDGET 2010 :

Le document figure en pièce jointe.

A noter : ne figure pas sur le tableau la formation « Risque attentat », qui est gratuite et sera dispensée sur les sites par les démineurs de la sécurité civile.

Le budget initial présenté en commission étant déficitaire de 7562,14 € par rapport aux crédits disponibles de 60191 €, le changement des luminaires prévus pour le CFP de Porto-Vecchio, sera cofinancé par la direction (DSF) ; l'achat du fauteuil ergonomique demandé par l'INSEE ne pourra être financé par le CHS faute de médecin de prévention pour le valider, il sera toutefois acheté par d'autres moyens (sans doute directionnels) ; le climatiseur prévu pour le box Amendes de la TP Municipale est retiré, trop onéreux, d'autres devis seront demandés et une étude sera menée auprès des agents concernés pour déterminer l'opportunité de cet achat, l'argument avancé par la direction du départ prévisible de ces agents en 2011 ne justifiant pas pour la CGT de subir de mauvaises conditions de travail jusqu'à cette date. L'installation d'une fontaine à eau a été rajoutée pour les agents de la TP d'Ajaccio regroupés à Cuneo.

Reste un solde disponible de 1482,13 €.

Commissions Registre Hygiène et Sécurité et Programme de prévention :

Voir le compte-rendu que nous en avons fait au lien suivant :
http://www.tresor.cgt.fr/2a/IMG/pdf/commissions_CHS_26_janvier.pdf

Le Registre Hygiène et Sécurité sera bientôt accessible sous format dématérialisé, ce qui devrait permettre une connaissance plus rapide des problèmes vécus en poste.

SIP de PORTO-VECCHIO

Création du SIP au 1^{er} avril 2010. Après une 1^{ère} phase de « gros travaux », une 2^e phase est entamée depuis début mars (respect normes de sécurité, mise en place de l'accueil sécurisé...)

La création de ce SIP ne déroge pas à la règle avec une dégradation des conditions de travail pour les agents, et une affectation imposée à un agent qui avait refusé de le rejoindre.

De même que pour la création du SIP de Sartène, l'avis des représentants du personnel est défavorable (celui des directions restant favorable).

Travaux des directions :

Travaux en prévision à la TG pour accueillir la future DRU (Direction Régionale Unique)

Travaux en prévision également au DI : les agents du Pôle Dépense/CFR/Autorité de paiement déménageraient au DI pour laisser leurs bureaux aux service RH

Questions diverses :

A l'évocation des travaux « sécuritaires » en cours à Porto-Vecchio, est soulevé le problème des caméras de surveillance, qui à Cuneo sont braquées sur les agents du guichet au lieu du public, et posent la question de l'opportunité de cette prise d'angle. De même le problème a été évoqué pour les agents d'un service de la TP Ajaccio Rural, où la caméra pointe les agents au lieu de pointer les ouvertures du bureau. Les agents seraient-ils plus dangereux pour la sécurité du Trésor que les possibilités d'agression extérieure ? Ou cela correspondrait-il à une volonté de flicage ? Une demande de réorientation de l'axe de ces caméras est faite et entérinée par le CHS.

Visite effectuée par l'inspecteur hygiène et sécurité à la TP Ajaccio Rural qui fera l'objet d'un prochain rapport.

Plusieurs aménagements seraient nécessaires à l'entrée de la trésorerie pour faciliter son accès ; la pose d'une rampe pour les escaliers, l'installation de plots pour empêcher le stationnement de voitures bloquant l'accès ; cela devra être discuté avec le syndic de copropriété.

Le ménage de la salle d'archives n'a toujours pas été effectué depuis l'incendie du restaurant.

Présence d'odeurs de cuisine dues à la proximité du restaurant, parfois dès le matin.

Représentants CGT : *Olivier PASCAL-CANAZZI (IMPÔTS)*
Pascale BERTRAND (TRESOR)

Fabienne COLONNA DE LECA (TRESOR)